



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres médico-sociaux

Question écrite n° 46129

## Texte de la question

M. Marc Dolez s'inquiète auprès de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille des termes d'une récente circulaire qui fixe de nouvelles règles d'attribution des crédits aux établissements médico-sociaux. Son application se traduira dès cette année, selon la fédération hospitalière de France (FHF), par « la réduction des moyens en personnels soignants d'un nombre important d'établissements publics ». C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les véritables intentions du gouvernement en ce domaine et notamment s'il a définitivement renoncé à l'objectif de médicalisation des établissements accueillant des personnes âgées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Dolez](#)

**Circonscription :** Nord (17<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46129

**Rubrique :** Institutions sociales et médico-sociales

**Ministère interrogé :** Famille

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 avril 2009, page 3207

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)